



## ÉDITO

### Indispensable union

« La grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes », considérait Saint-Exupéry. Cette réalité doit plus que jamais constituer la feuille de route de notre URPS, par-delà les sensibilités syndicales.

Car la pression socio-économique suscite aujourd'hui la colère au sein de notre profession injustement dévaluée, bridée et judiciarisée par un pouvoir autoritaire (centres de soins *low cost*, rapport caché de l'IGAS, mise en place du 100% santé, règlement arbitral...). Nous étions déjà habitués à subir le joug administratif et la spirale fiscale, et voilà que s'y ajoute la **financiarisation et l'uberisation de l'odontologie**, avec pour conséquence l'éradication de la classe moyenne au profit des extrêmes. Il suffit pour s'en convaincre de constater que l'épuisement professionnel est devenu une réalité qui inquiète la majorité d'entre nous. Preuve dramatique: le premier confrère à s'être inscrit à notre récent colloque dédié à la souffrance au travail s'est donné la mort quelques jours avant.

**Votre URPS est là pour vous assister**: de la simple alerte jusqu'à l'arrêt de travail, voire l'hospitalisation, nous avons quelques moyens pour vous aider! Forte de sa diversité syndicale, votre URPS vous accompagne aussi dans votre protection physique, matérielle et informatique (protocole facilitant, colloques, fiches mémos), ou encore dans vos projets professionnels sur notre grande région Auvergne Rhône-Alpes. N'hésitez pas à prendre part aux projets de Maison de Santé ou de Communautés Professionnelles Territo-



© URPS CD ARA / JM Guy

riales de Santé (listes disponibles à l'URPS des MSP et CPTS). Le chirurgien-dentiste a toute sa place au milieu d'équipe de soignants. De nombreuses **expérimentations d'accueil avec les collectivités locales** sont menées à titre libéral. À ce propos, si vous êtes du département du Puy-de-Dôme et souhaitez soigner en EHPAD, rejoignez notre dernière initiative technologique en vous faisant connaître! Loin de diaboliser la révolte des rues et l'injustice qui l'anime, beaucoup entendent ce cri sourd face aux réglementations budgétivores, aux rémunérations complexes, aux blocages incorrigibles... **Le pays du coq n'est pas celui de l'autruche**. En France, quand le peuple gronde, se révolte, alors convention et exaspération riment parfois avec révolution. Dans l'expectative, nous restons là pour être facilitateurs et à votre écoute pour que la chirurgie dentaire libérale garde sa place indispensable en tout point du territoire par ces temps animés.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année. Que 2019 soit placée sous le signe de notre indispensable union au service de la défense de notre exercice libéral.

Bien confraternellement,

**Dr Éric LENFANT**  
Président de l'URPS CD ARA

## Cabinet dentaire mobile en EHPAD

Votre URPS CD ARA lance un projet de Soins Bucco-Dentaires Mobile (SBDM) en Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Parce qu'aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> cause de perte de dents pour les + 50 ans demeure la parodontie et que 75 % des résidents en EHPAD n'ont pas de denture compatible avec une alimentation normale. Par ailleurs, 42 % d'entre eux n'ont pas consulté depuis plus de 5 ans, selon le rapport UFSBD de 2017. C'est pourquoi nous lançons ce projet dans le Puy-de-Dôme (à la demande de l'ARS) avec un cabinet dentaire mobile équipé, un(e) assistant(e) dentaire, une mallette de soins, une dérogation de rémunération en cours de négociation avec l'ARS.

Vous êtes prioritaire sur vos EHPAD de proximité. Pour nous rejoindre, contactez-nous à l'adresse [inscription@urps-cd-ara.fr](mailto:inscription@urps-cd-ara.fr) ou par téléphone au 06 37 40 94 83. Référent **Dr Patrick BRUYÈRE**.

URPS Chirurgiens-Dentistes Auvergne-Rhône-Alpes  
21 quai Antoine Riboud, 69002 Lyon - Confluence  
[info@urps-cd-ara.fr](mailto:info@urps-cd-ara.fr) / [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

Directeur de la publication Éric Lenfant

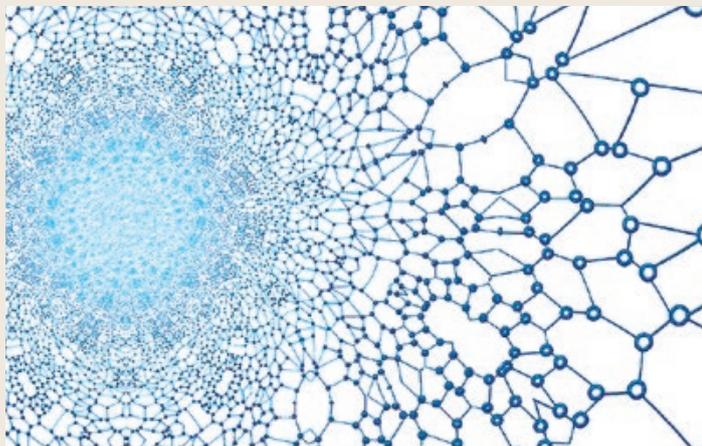
Comité de rédaction Tina Tsibiribi, Fabrice Joly, Laurent Hirsch

Dépôt légal à parution

Conception - Réalisation: Édille. Maquette: Sophie Dupriez. Impression: GDS, 55 rue Nicolas Appert, 87280 Limoges

## ----> Vous avez dit réseaux?

Issue du latin « retiolus », l'étymologie du mot « réseau » est en réalité le diminutif du terme « retis » qui signifie « filet ». Un filet qui peut prendre différentes formes dans l'exercice de notre activité de Chirugiens-Dentistes.



© Pixabay

### Réseau de soins

Le premier filet qui vient à l'esprit est le réseau de soins. Des soins qui touchent à plusieurs domaines de la santé : optique, audioprothèse, chirurgie-dentaire... Ces réseaux de soins sont nés avec la loi Leroux, le 20 décembre 2013, et permettent de **rembourser différemment pour un même acte, des patients en optique ou en dentaire**. Dans l'intérêt des organismes complémentaires, cette loi enterre le libre-choix du praticien. Leurs fréquentes demandes de renseignements médicaux sont-elles légales? Tout manquement au secret médical est condamnable pour le praticien (article R 4127-4 du Code de la santé publique). La responsabilité civile et même pénale des confrères et des plateformes inquisitrices peut-elle être engagée? Qu'advient-il alors du secret médical aux mains de ces intermédiaires?

### Réseau financier

Dans un réseau de soins, **l'organisme d'assurance complémentaire devient financeur sous forme de tiers-payant**. C'est ici le deuxième filet que l'on peut aussi appeler le réseau financier.

### Réseau des fabricants

Un troisième filet est constitué par le réseau des fabricants. Certains fabricants certifient et vulgarisent leurs techniques. Nos confrères deviennent des « providers » (ce qui veut dire littéralement des « fournisseurs »). **Ces fabricants sont régis par le Code du commerce et le consommateur de santé devient leur client**. Ils dirigent les patients via des blogs, pages Facebook, des opérateurs téléphoniques ou encore des campagnes publicitaires. Mais attention, l'objectif ultime est de court-circuiter le thérapeute, de livrer directement leur technique aux patients sans intermédiaire Chirugiens-Dentiste!

### Réseau d'annuaires

Un quatrième filet est constitué par le réseau d'annuaires. Ces plateformes de mise en relation, basées sur le modèle américain, sont devenues incontournables dans l'imaginaire de patients et de

praticiens débordés qui souhaitent déléguer la prise de rendez-vous à des standards déportés. En pratique, **ces réseaux permettent aux praticiens-payeurs d'apparaître en bonne position sur les moteurs de recherche** avec des qualifications parfois pour le moins discutables sur le plan déontologique. L'occasion de rappeler que l'usurpation de titre est condamnée par notre Code de déontologie (article R.4127-217 du Code de la santé publique).

Ces quatre filets parviennent en définitive à pêcher une quantité impressionnante d'informations et de données personnelles au mépris de la **Réglementation Générale sur la Protection des Données** (RGPD). Pour l'heure, nul ne sait ce que deviendront ces datas, qui les détiendra et pour combien de temps...

Et depuis 2016, certains réseaux vont même jusqu'à happer le patient depuis son smartphone jusqu'à la carte vitale. Ainsi la boucle est bouclée!

D'après un texte du Dr Nicolas ARTERO

## D-ACTES

### ----> Une année de plus au service des libéraux



© Pixabay

L'année 2018 écoulée nous donne l'occasion d'une rapide rétrospective de nos actions au service des professionnels libéraux.

Entre combat sans relâche contre les centres déviants et leurs dérives commerciales, révélation du rapport secret de l'IGAS sur le sujet, engagement auprès des zones sous-dotées en accompagnant la mise en place des Maisons de Santé Professionnelles (MSP) et des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), soutien aux soins en EHPAD ou encore campagne du mois sans tabac, l'implication de votre URPS est aujourd'hui devenue une réalité quotidienne. Citons aussi la multiplication des colloques organisés à votre attention qui attirent de plus en plus de participants sur des sujets aussi variés que la santé des professionnels et les risques psychoprofessionnels ou encore les soins aux patients difficiles. À signaler en particulier, notre volonté de maintenir le cap pour vous soutenir mieux encore dans le cadre de la sécurité de votre activité professionnelle, qu'il s'agisse de la lutte contre les agressions physiques ou encore de la cyber-criminalité auxquelles sont de plus en plus souvent confrontées nos professions. Autant de thèmes que nous aurons à cœur de continuer de défendre avec ardeur à votre intention, soucieux de défendre au mieux vos intérêts auprès des pouvoirs publics. Jamais une URPS n'aura autant fait pour les libéraux!

## Colloque Souffrance au travail : pari tenu !



© URPS CD ARA

Le 23 novembre dernier, l'URPS CD ARA a organisé, en partenariat avec les principales URPS de notre région et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, un colloque débat filmé et dédié au thème de la souffrance au travail des professionnels de santé libéraux.

Plus d'une centaine de participants ont répondu présents à ce précieux moment d'échanges sur thématique aujourd'hui malheureusement devenue de plus en plus sensible dans le quotidien des praticiens libéraux. L'occasion de partager expériences et témoignages de chacun par-delà la diversité de nos professions. Médecins, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, biologistes, orthoptistes, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, nous sommes tous concernés par ce risque. L'occasion surtout de souligner **l'indispensable solidarité dont nous devons aujourd'hui continuer de faire preuve à l'égard de nos confrères libéraux** dans l'exercice de leur profession. Ne restons pas dans le silence, nous devons aider nos confrères en souffrance.



© URPS CD ARA

Si vous ou des confrères se trouvent en difficulté, n'hésitez pas à appeler la ligne d'écoute nationale interprofessionnelle PASS au 0 800 800 854

Vous pouvez également contacter la ligne d'Aide aux soignants de Rhône-Alpes (ASRA) au 0 805 62 01 33

Les appels sont anonymes et la confidentialité absolue.

Votre URPS CDARA met par ailleurs à votre disposition un email d'assistance dédié, à l'adresse : [temoignages.reseaux@urps-cd-ara.fr](mailto:temoignages.reseaux@urps-cd-ara.fr)

Nous vous invitons à y faire part de vos besoins, de votre épuisement, de vos témoignages, de problèmes professionnels ou de toutes suggestions concernant :

- votre épuisement professionnel ou celui d'un de nos confrères ou le besoin d'une aide particulière,
- des dérives commerciales ou publicitaires que vous constaterez,
- le cas de patients en souffrance à cause de dérives commerciales de centres de santé déviants,
- les abus, détournements et surtout sollicitations des réseaux et des plateformes...

## Auvergne – Puy-de-Dôme Soins de premier recours

Solidarité Santé 63 est une association qui dispense des soins gratuits de premiers recours à de nombreuses personnes exclues du système de santé.

Il s'agit plus particulièrement de **personnes en exclusion sociale** (SDF, marginaux, étrangers, demandeurs d'asile...). Son centre dispose d'une **équipe pluridisciplinaire de 27 professionnels de santé** : médecins généralistes, ophtalmologues, chirurgiens-dentistes, pédiatres, gynécologues, etc.

Solidarité Santé 63 recherche aujourd'hui des **chirurgiens-dentistes bénévoles** afin de compléter son équipe.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec Céline Seignez au 04 73 26 31 31

## D-ACTES

### Rhône-Alpes – Savoie Aide aux précaires

L'association « Dentaire Solidarité » est basée depuis 22 ans à Chambéry en centre-ville.

Cette association a pour mission :

- d'**assurer les soins dentaires gratuitement** à des personnes sans droits sociaux ou en cours d'obtention de droits sociaux, et en situation de grande précarité,
- de favoriser l'accès à la **prévention dentaire**,
- de participer à la **réinsertion** de cette population au sein du système de soins conventionnel en les faisant accéder aux droits auxquels la loi française leur permet de prétendre.

Dentaire Solidarité dispose d'une permanence tous les mardis après-midi de 14h à 17h et quelques jeudis aux mêmes horaires. Existants grâce au bénévolat des praticiens, des assistantes et des dons en matériels consommables, Dentaire Solidarité vous remercie par avance de votre précieux soutien.

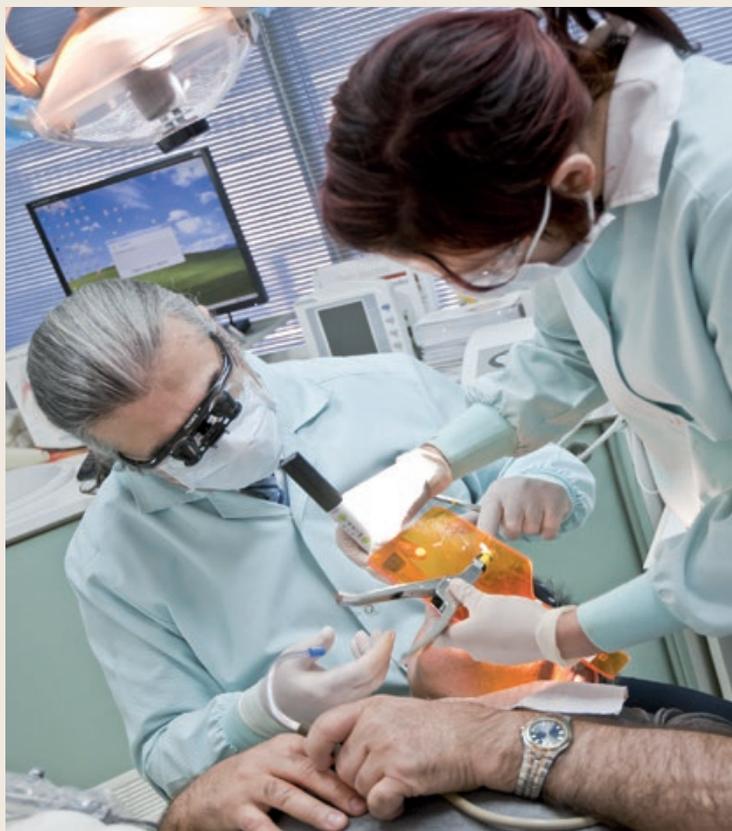
Contact : [maryevasion@hotmail.com](mailto:maryevasion@hotmail.com)

## Enregistrement des titres d'assistant(e)s dentaires

L'article L.4393-17 du Code de la santé publique prévoit un enregistrement des membres de la profession d'assistant(e) dentaire dans le mois qui suit la prise de fonction et au plus tôt pour ceux qui exercent déjà. **Cet enregistrement est obligatoire** et vous permet d'être identifié(e) par un numéro ADELI comme auxiliaire de santé. En pratique, la procédure d'enregistrement des assistants dentaire a été allégée. **Les démarches peuvent être effectuées par mail ou par courrier** avec les 3 documents ci-dessous scannés sous forme PDF :

- formulaire CERFA N° 10906-07,
- une copie du diplôme,
- une copie d'une pièce d'identité recto et verso.

Pour connaître les coordonnées de la délégation départementale de votre ARS à laquelle adresser la demande, consultez notre site Internet [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)



© Pixabay

### Conférence « Prise en charge du patient difficile »

**Judi 31 janvier 2019** (16h45-20h30)  
au Best Western Alexander Park Chambéry.

Intervenants: **Dr Josselin Ciercoles**, Psychiatre,  
**Dr Jérôme Pieaud**, Chirurgien-Dentiste (38) -  
Président du réseau SBDH

### Conférence-débat « Protégez votre exercice libéral! »

1. Prévention et lutte contre les violences en milieu de santé?

2. Cybersécurité: Pourquoi, comment?

**Judi 7 février 2019** (18h00-22h00)  
à l'UFR Odontologie de Clermont Ferrand

Intervenants: **Vincent Terrenoir**, Commissaire divisionnaire-Délégué pour la sécurité générale - ONVS - Direction Générale de l'Offre de Soins,  
**Dr Patrick Bruyère**, Chirurgien-Dentiste (69), élu URPS CD ARA

### Conférence-débat « Biphosphonate et pathologies traitées en médecine hyperbare »

1. Patients sous traitement biphosphonate: conduite à tenir pour le praticien

2. Pathologies traitées en médecine hyperbare (ostéonécroses maxillaires mandibulaires)

**Mardi 2 avril 2019** (19h00-21h00)  
à la MRPSL - 21 quai Antoine Riboud  
69002 Lyon (1<sup>er</sup> étage).

Intervenants: **Dr Timour Chah**, Pharmacologue (69),  
**Dr Thierry Joffre**, Spécialiste en Médecine Générale (69)

Les inscriptions se font en ligne ou par courrier, dans la limite des places disponibles, auprès de:  
**Florence Théron** (florence.therond@urps-cd-ara.fr ou 06 47 43 70 21)

Centre d'Affaires Auvergne  
15 rue du Pré la Reine - 63000 Clermont Ferrand



## RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

Actualités de la profession, communiqués de presse, événements, rapports d'activités...

Retrouvez-nous sur notre site Internet à l'adresse [www.urps-cd-ara.fr](http://www.urps-cd-ara.fr)

Pour vous tenir régulièrement informés de notre actualité, n'hésitez pas à nous rejoindre également sur notre page Facebook

@urpscdara

